

# La veille municipale

mercredi 17 décembre 2008  
volume 11, numéro 51  
ISSN 1492-0670

## Dans ce numéro

### 1 Lois municipales modifiées

#### Règlements municipaux modifiés

### 2 Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 51 du 17 décembre 2008

#### Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 51A du 17 décembre 2008

#### Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 50 du 13 décembre 2008



**GAUDET**  
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*<sup>md</sup> : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat  
directeur général*

## Lois municipales modifiées

*Code de la sécurité routière*, L.R.Q., c. **C-24.2**, a. 519.15.3.

*Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude*, L.Q. 2007, c. 40, a. 66.

*Code des professions*, L.R.Q., c. **C-26**, aa. 182.1, 182.2, 187.10.1-187.10.4.

*Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique*, L.Q. 2007, c. 42, aa. 1-3.

## Règlements municipaux modifiés

*Règlement sur le tarif des droits, honoraires et frais édicté en vertu de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidants*, [R.R.Q., c. **A-4.1**, r. 2.1], aa. 1, 2.

*Avis d'indexation*, Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1045.

*Arrêté ministériel concernant les véhicules lourds dont le limiteur de vitesse doit être activé et réglé à une vitesse maximale de 105 km/h*, [R.R.Q., c. **C-24.2**, A.M. 2008-12 du 15-12-08, (2008) 140 G.O. 2, 6453A], nouveau.

*Règlement sur les frais de remorquage et de garde des véhicules routiers saisis*, [R.R.Q., c. C-24.2, r. 0.1.7], titre, aa. 1, 2, 4.

*Règlement modifiant le Règlement sur les frais de remorquage et de garde des véhicules routiers saisis conformément aux articles 209.1 et 209.2 du Code de la sécurité routière*, D. 1144-2008 du 10-12-08, (2008) 140 G.O. 2, 6446A, aa. 1-4.

*Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants*, [R.R.Q., c. **C-25**, r. 1.2], ann. I, II.

*Règlement modifiant le Règlement sur la fixation des pensions alimentaires pour enfants*, D. 1135-2008 du 10-12-08, (2008) 140 G.O. 2, 6435A, a. 1.

*Règlement sur la chasse*, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 12].

*Fin d'effet d'une partie de l'annexe V.*

*Arrêté ministériel concernant les frais exigibles en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement*, [R.R.Q., c. **Q-2**, A.M. 2008 du 07-05-08, (2008) 140 G.O. 2, 2102], aa. 2-8, 10, 14, 15-22, 25.

*Avis d'indexation*, Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1039.

*Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel*, [R.R.Q., c. Q-2, r. 1.01], a. 12.

*Avis d'indexation*, Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1047.

*Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles*, [R.R.Q., c. Q-2, r. 18.1.3], a. 3.

*Avis d'indexation*, Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1048.

*Règlement sur le tarif permettant de déterminer les coûts d'échantillonnage, d'analyse, d'inspection ou d'enquête faisant partie des frais d'une poursuite civile ou pénale intentée pour l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement*, [R.R.Q., c. Q-2, r. 23.2], aa. 3, ann. I.

*Avis d'indexation*, Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1046.

Gaudet Éditeur Ltée  
5278, rue Nantel  
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7  
514/893-2526 (téléphone)  
1-800/481-8702 (no sans frais)  
514/893-0244 (télécopieur)  
[info@gaudet.qc.ca](mailto:info@gaudet.qc.ca)  
<http://www.gaudet.qc.ca/>

**Gazette officielle du Québec,  
Partie 2, fascicule n° 51 du 17  
décembre 2008**

**DÉCRETS ADMINISTRATIFS**

*Fixation de tarifs et conditions auxquels  
l'électricité est distribuée par Hydro-  
Québec à Alcoa Ltée, Pechiney  
Reynolds Québec inc., Alcoa Wolinbec  
Company, Aluminerie de Bécancour  
inc., Alcoa – Aluminerie de  
Deschambault S.E.C..*

D. 1122-2008 du 25-11-08, (2008) 140 G.O. 2,  
6451.

*Centre de santé et de services sociaux  
des Basques.*

D. 1124-2008 du 25-11-08, (2008) 140 G.O. 2,  
6486.

**Gazette officielle du Québec,  
Partie 2, fascicule n° 51A du 17  
décembre 2008**

*Rien à signaler dans ce fascicule.*

**Gazette officielle du Québec,  
Partie 1, fascicule n° 50 du 13  
décembre 2008**

**MINISTÈRES, AVIS  
CONCERNANT LES...**

MUNICIPALITÉ DE LA  
CONCEPTION (*Nouveau délai pour  
permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1039.

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE  
SAINTE-MARIE-MADELEINE  
(*Nouveau délai pour permettre  
d'adopter un document visé*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1039.

**MINISTÈRES, AVIS  
CONCERNANT LES...**

AFFAIRES MUNICIPALES ET  
RÉGIONS

RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT  
(*Prolongation de l'entente  
intermunicipale*).

Avis, (2008) 140 G.O. 1, 1062.